

28 juin 2005

05.137
ad 05.010

Postulat du groupe socialiste

Pour l'élaboration d'une véritable politique culturelle cantonale

La loi cantonale sur l'encouragement des activités culturelles date de 1991; malgré les différentes modifications apportées, elle ne répond pas suffisamment à la réalité cantonale tant du point de vue culturel – de nouvelles institutions ont vu le jour telles que Le Théâtre du Passage, L'Heure bleue, la Maison du Concert, le Laténium... – que du point de vue de la gestion du territoire – le projet du RUN ouvre des pistes qui sont absentes de la loi actuelle.

En outre, elle manque cruellement de vision claire, pertinente et globale quant au rôle que l'Etat entend tenir en matière culturelle.

En conséquence, le Conseil d'Etat est prié d'élaborer une véritable politique culturelle cantonale ambitieuse, efficace et dynamique en intégrant particulièrement à sa réflexion:

- a) la clarification des rôles entre l'Etat et les communes en étudiant notamment la question de la gestion du patrimoine des musées;
- b) la prise en compte du projet RUN comme cadre et axe de synergies culturelles nouvelles.

Signataires: T. Huguenin-Elie, C. Mermet, O. Arni, C. Kitsos, N. Babey, G. Spoletini, O. Duvoisin et A. Fischli.